

# CONTROLEUR DES CIRCUITS NATIONAL CO à PIED

## Présentation de la formation



Course d'Orientation  
Fédération Française



## CONTROLEUR DES CIRCUITS NATIONAL (CCN)

|                              |   |
|------------------------------|---|
| <b>Prérequis d'accès</b>     | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Être licencié compétition pour la saison en cours</li> <li>• Être titulaire des diplômes de traceur national (TN) et de contrôleur des circuits régional (CCR) <u>en activité</u></li> <li>• Avoir déjà été CCR titulaire sur une course du groupe B2 ou C2 (hors raids)</li> <li>• Participer obligatoirement au séminaire TN/CCN avant une mission de niveau national</li> <li>• Candidater via le formulaire disponible sur le site internet de la FFCO</li> </ul>  |
| <b>Objectifs / Activités</b> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Être capable de contrôler la conception et la mise en place des parcours de CO en compétition de niveau national :             <ul style="list-style-type: none"> <li>- Contrôler la validité théorique et terrain des circuits des compétitions nationales au regard des dispositions réglementaires, des règles du traçage, des contraintes environnementales</li> <li>- Conseiller et évaluer les compétences du traceur</li> <li>- Contrôler la mise en place des parcours élaborés et validés théoriquement</li> <li>- Contrôler la réalisation et la diffusion des consignes techniques de course destinées aux coureurs</li> <li>- Superviser et contrôler la conformité de la pose et l'ouverture des circuits, ainsi que du bon déroulement de la compétition sur le plan technique</li> <li>- Réaliser un bilan/évaluation sur les aspects techniques de l'organisation d'une compétition de niveau national</li> </ul> </li> <li>• Contribuer à la formation des traceurs nationaux et contrôleurs des circuits nationaux stagiaires</li> <li>• Participer au séminaire annuel régional des TN/CCN</li> </ul> |
| <b>Durée</b>                 | <b>80 h estimées de formation :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 10h de présence au séminaire national TN/CCN</li> <li>- 70h estimées de mise en situation réelle</li> </ul>  |
| <b>Contenus</b>              | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Contenus présentés lors du séminaire national TN/CCN</li> <li>• Pas de formation initiale complémentaire (contenus de formation TN et CCR à appliquer)</li> </ul>  |
| <b>Certification</b>         | <b>Hors temps de formation :</b><br>Contrôle d'une épreuve nationale suivie et évaluée par un contrôleur titulaire (sur ordre de mission délivré par la FFCO)   |
| <b>Validation du diplôme</b> | Par la FFCO sur proposition des commissions nationales formation et juges/arbitre<br><br><b>Echec sur l'épreuve de mise en situation réelle :</b><br>Si le contrôleur des circuits national titulaire ne valide pas l'épreuve, le diplôme reste en suspens et le stagiaire contrôle une nouvelle épreuve de niveau national en étant toujours suivi et évalué, par un autre contrôleur des circuits national titulaire.   |
| <b>Conditions d'exercice</b> | <b>Réaliser au cours des 4 dernières années :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Au moins 1 action réelle sur une course du groupe B1 (mission d'Event-Adviser incluse) ou C1 (hors challenge national des écoles de CO)</li> <li>- <b>ET</b> au moins 1 participation au séminaire national TN/CCN</li> </ul> Si le licencié diplômé n'a pas réalisé ces 2 actions sur les 4 dernières années, il devra être évalué par un CCN titulaire (hors structure organisateur) lors de son contrôle d'une épreuve de niveau national.<br><br>Une action de CCN et/ou EA réalisée permet de conserver la validité des diplômes de CCR, TN et TR<br>Il est également fortement conseillé aux CCN de contrôler régulièrement des courses de niveau régional   |

